



Pendant la pandémie de COVID-19, votre Service de sécurité incendie de la [Ville de Trois-Pistoles](#) vous propose une série de capsules de prévention. Suivez-nous pour obtenir nos conseils et partagez-les!

20 avril 2020

## Capsule #2 de prévention : Les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO)

### Le meilleur moyen de sauver votre vie et celle de vos proches

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies, c'est pourquoi il est recommandé d'en installer un par étage, dans votre résidence.

Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique. Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium. Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil.

Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai. (Source: [Code de sécurité du Québec](#) (CBCS))

### Installez vos avertisseurs de monoxyde de carbone (CO) en suivant les recommandations du fabricant.

Assurez-vous d'installer un avertisseur aux endroits suivants :

- près des aires où des personnes dorment pour que l'alarme soit entendue même lorsque les portes sont fermées;
- sur chaque étage de la maison;
- près de la porte du garage attenant à la maison;
- dans la pièce au-dessus du garage attenant à la maison;

Les avertisseurs de monoxyde de carbone (CO) peuvent être installés à n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le monoxyde de carbone (CO) se répand également dans l'atmosphère. Choisissez un emplacement qui en facilite la surveillance, tout en étant hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Les modèles combinés monoxyde de carbone (CO) et fumée s'installent comme les avertisseurs de fumée.

N'oubliez pas de vérifier la date d'expiration de votre avertisseur de monoxyde de carbone (CO) et de le remplacer si requis.

### Entretenez vos avertisseurs de monoxyde de carbone (CO)

Testez l'alarme de vos appareils en maintenant le bouton-test enfoncé jusqu'à ce que l'alarme retentisse. Le temps de réaction peut prendre jusqu'à 20 secondes. C'est la seule manière appropriée de tester vos avertisseurs de monoxyde de carbone (CO).



Denis Lauzier, préventionniste, Service de sécurité incendie  
418 851 1995 poste 4254

[d.lauzier@ville-trois-pistoles.ca](mailto:d.lauzier@ville-trois-pistoles.ca)

